

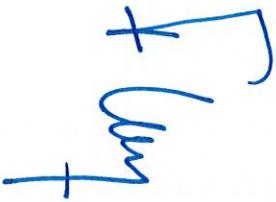
PLAN LOCAL D'URBANISME

EPERNAY

EXTRAIT DE LA LISTE DES SERVITUDES

Mise à jour juillet 2022

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal
constatant la mise à jour du PLU de la commune de EPERNAY
Le Maire,



SOUS-PRÉFECTURE D'EPERNAY

21 JUL. 2022

COURRIER ARRIVÉ



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires de la Marne

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION (ACTE D'INSTITUTION)	SERVICE RESPONSABLE
AC 2	Protection des sites - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels	<p style="text-align: right;">Loi du 02.05.1930 modifiée art. 17</p> <p>Servitude de protection de</p> <p>1) Le sommet du Mont Bernon (S. CL : 20 juin 1934)</p> <p><u>Site classé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation pour le propriétaire d'obtenir l'autorisation de l'autorité compétente avant travaux susceptibles de détruire ou de modifier l'aspect des lieux. - Interdiction de toute publicité dans les sites inscrits ou classés. <p><u>Site inscrit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligation pour le propriétaire d'aviser le Préfet quatre mois à l'avance de l'intention d'effectuer des travaux. - Obligation pour le propriétaire d'obtenir l'autorisation de l'autorité compétente avant travaux susceptibles de détruire ou de modifier l'aspect des lieux. - Interdiction de toute publicité dans les sites inscrits ou classés. - Possibilité pour le propriétaire de procéder à des travaux d'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux. 	<p>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement</p> <p>1 rue du Parlement</p> <p>BP 80556</p> <p>51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE</p> <p>Cedex</p>

Préfecture de la Marne



Direction
Départementale des
Territoires de la Marne

Date: Juin 2019

Mise à jour: Juillet 2022

Plan Local d'Urbanisme

Commune de

EPERNAY

PLAN DES SERVITUDES

Mise à jour AC2

Pour les autres servitudes,
voir autre(s) plan(s)

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉPERNAY

21 JUIL. 2022

COURRIER ARRIVÉ

Vu pour être annexé à
l'arrêté de la commune
d'Épernay
constatant la mise à jour
du PLU

Le Maire, en date du:

échelle: 1:10000

SERVITUDES_MAJ_
EPERNAY.QGS

AVERTISSMENT

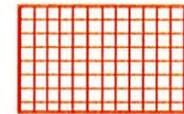
Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).

La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE

Source: ©IGN-SCAN25®

LEGENDE



AC2 Protection des sites - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels - sites classés ou inscrits

